REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE
PROVINCE SUD
— * —

CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE
COMMUNE DE BOURAIL

CONDUCTEUR D'OPERATION
— * —
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT
(D.E.P.S.)
— * —
SOUS-DIRECTION DE L'URBANISME,
DE L'HABITAT SOCIAL
ET DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES
— * —
Service de l'Urbanisme
et des Constructions Publiques
(S.U.C.P.)

INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MAITRISE D'ŒUVRE

ARCHITECTE
Laurent VIGNET

33, route du port Despointes
Faubourg Blanchot
98800 Nouméa
☎ 24.05.20 - Fax 24.10.51

BUREAU D'ETUDES
B.E.G.C. Sarl

3, rue Jules Dolbeau - Ducos
B.P. 1711
98845 Nouméa Cedex
☎ 27.40.95 - Fax 28.39.56

BUREAU D'ETUDES
E.C.E.P. Sarl

Ducos Factory - bâtiment O
B.P. 752
98845 Nouméa Cedex
☎ 23.22.22 - Fax 23.22.20

BUREAU D'ETUDES
E.S.2. Sarl

21, bd Extérieur – Faubourg
Blanchot - B.P. 1657
98845 Nouméa Cedex
☎ 28.54.04 - Fax 25.14.52

CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE

COMMUNE DE BOURAIL

LETTRE DE DEMANDE

De par ses activités, le centre d'accueil permanent de Poe, commune de bourail, est un établissement soumis aux prescriptions de la délibération n° 014 du 21 juin 1985 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (I.C.P.E). modifiée par la délibération n° 38-89/APS du 14 novembre 1989 et la délibération n° 5-92/APS du 19 mars 1992. Cet établissement fait l'objet d'un dossier I.C.P.E correspondant au régime de la "déclaration".

CONSTITUTION DU DOSSIER

- Identification du demandeur
- Critères de classement et nomenclature
- Description des installations
- Déclaration d'installation classée
- Récépissé de dépôt de permis de construire
- Dossier graphique
  - Plan de situation
  - Plan de distribution général
  - Plans des réseaux EU – AEP
  - Plan de sécurité

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Maître d'ouvrage : Province Sud

Conducteur d'opération : Direction de l'Equipement de la Province Sud (D.E.P.S.)

Maître d'œuvre : Agence d'architecture L . VIGNET

Permis de construire : Demande en cours enregistrée sous : n° 969 (récépissé joint)

Exploitant du projet : Direction de la Culture, de la Jeunesses et des Sports (D.C.J.S.)
Immeuble Galliéni, rue du Général Galliéni
BP 2365 – 98846 Nouméa Cedex
Représentée par la Directrice de la D.C.J.S.

La Directrice de la D.C.J.S.

Date :

Signature :

CRITERES DE CLASSEMENT ET NOMENCLATURE

Le tableau ci-dessous récapitule les installations classées présentes sur le site du centre d'accueil permanent qui doit être construit à POE commune de BOURAIL, selon la nomenclature de la réglementation.

Régime D : déclaration

Régime A : autorisation

N°	Désignation des activités	Capacité	Seuil	Régime
94	Combustion (installation de pouvoir calorifique) (groupe électrogène) 18.5 KVA = (en thermies)	27	<1000	-
102 bis	Eaux résiduaires et eaux usées ouvrage de traitement et d'épuration. 1 traitement d'épuration d'effluents domestiques, la capacité étant : b) supérieure à 50 EH mais inférieure ou égale à 250 EH 72 pensionnaires x 1 = 72 30 campeurs x 1 = 30 10 encadrements x 1 = 10 1 logement x 4 = 4 116EH	120	250	-
121	Gaz combustibles liquéfiés - en bouteilles et en conteneurs 13 et 39 kg stockés dans des lieux éloignés les uns des autres	286	250	D
142	Liquides inflammables (dépôt de) c) liquides inflammables de 2ème catégorie (coéf. 3) Réservoir fuel du groupe électrogène	300 l	> 1 m^3	-
198	Réfrigération ou compression b) dans tous les autres cas (1 climatiseur de 2200 W dans la réserve)	2,2 kw	>15 kw	-

c) **Courants faibles**

- L'autocommutateur sera prévu pour 16 postes intérieurs et 2 accès réseau (1 x T0) ; il sera extensible.

- Une cabine téléphonique pourra éventuellement être installée à titre gratuit par l'Office des Postes et Télécommunications.

- La télédistribution permettra la réception VHF / UHF ; elle sera constituée de deux ensembles de réception séparés (logement gardien et salles de cours).

- Les bâtiments principaux seront équipés d'une alarme de type 4.

d) **Eclairages extérieurs**

- Des candélabres en acier galvanisé sont prévus pour l'éclairage du parking et de l'accès au camping, la zone des bâtiments étant éclairée par des hublots à partir des façades et des coursives couvertes.

e) **Groupe électrogène**

Un groupe électrogène de 18,5 kVA, à démarrage manuel, alimentera la zone accueil et intendance ainsi que l'ensemble des équipements frigorifiques du bâtiment cuisine réfectoire.
Réservoir de fuel de 300 litres.

f) **Climatisation**

La réserve climatisée sera équipée d'un split-system de 2200 W froid soit 2.2 Kw, inférieur au seuil de la délibération.

GAZ

Volume du stockage / Fonction / localisation sur plan n° A01-a

Unité de chauffe :

Gaz utilisé pour le chauffe-eau et pour la gazinière 6 feux.
➔ 2 bouteilles de 39 kg avec bi-pass.

Sanitaire Accueil / Intendance :

Gaz utilisé pour le chauffe-eau.
➔ 2 bouteille de 13 kg.

Logement du gardien :

Gaz utilisé pour le chauffe-eau.
➔ 2 bouteilles de 13 kg.

Sanitaires camping :

Gaz utilisé pour le chauffe-eau.
➔ 2 bouteilles de 39 kg avec bi-pass

Buanderie :

Gaz utilisé pour le sèche-linge
➔ 2 bouteilles de 39 kg avec bi-pass

Total gaz : ➔ 286 kg

Dispositions prévues en cas de sinistre :

Voir localisation sur plan "note de sécurité – phase APD" et tableau suivant :

MAIRIE DE BOURAIL
Services Techniques Urbanisme et Foncier

RECEPISSE DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

DCJS Province Sud
Arrivée n° 569
Date :
Original | DA | DSA | AC | SJ | SS | SF
Copie

Reçu le dossier de demande de permis de construire de :

PROVINCE SUD DCJS

Représentée par

Domicilié à: route des artifices Baie de la Moselle
B.P L1 98849 NOUMEA CEDEX

Téléphone: (dom.) (bur.) 27/49/00

Le dossier déposé ce jour et est enregistré sous le numéro :

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n° : 98803 2003 0003
Déposé le : 30 Janvier 2003

Bourail, le lundi 3 février 2003

SERVICE TECHNIQUE
COMMUNE DE BOURAIL

RT1 Sortie Nord 98 870 Bourail – ☎ : 44 18 79 – 🖷 : 44 77 23 –
Email : bourail@lagoon.nc – Internet : mairie-bourail.nc

Fax reçu de : 687279411 14/05/03 15:48 Pg: 1

DOSSIER GRAPHIQUE

Plan de situation : échelle 1/500ème

- Terrain appartenant à la Province Sud situé à Bourail – lieu dit GOUARO-DEVA
- Section cadastrale : 09 – DEVA
- Parcelles n° 11 – Surface 7785 hectares
- Le projet se développe sur une parcelle de 4 hectares.
- Affectation des zones environnantes : pâturage.
- Aucune construction existante dans un rayon de 100 mètres.

Plan d'ensemble : distribution générale – échelle 1/200ème n° A01a.

- Ce plan ne comprend pas la totalité de la parcelle concernée de 4 hectares mais la totalité des constructions apparaît.
- Implantation des installations relevant de la réglementation ICPE (hors assainissement).

Plan des réseaux EU – AEP : VRD 02 – Echelle 1/250ème

Plan "note de sécurité" : phase APD

- Repérage des dispositions prévues en cas de sinistre.